



Par Romain RIBIERE

HISTOIRE ET ENJEUX CROISÉS

autour de la forêt, des cervidés et des loups

La disparition du loup en France est souvent présentée comme une singularité. L'aboutissement pour l'Homme d' « *une lutte acharnée contre une espèce qu'il a exécrée [...]* » traduite par « *une politique d'extermination [qui] a abouti en quelques décennies au grand massacre des loups* » (Moriceau 2010).

Cette lecture bénéficie à nos esprits contemporains d'un consensus assez large, où elle exprime avant tout une métaphore symbolique : le triomphe implacable de la civilisation occidentale sur le sauvage. Le retour de *Canis Lupus* sonne à cet égard comme un anachronisme qui alimente la controverse entre ses détracteurs et partisans.

Les premiers voyant dans le combat contre le « fauve » l'occasion d'entretenir la flamme d'une ruralité conquérante où l'Homme serait le grand ordonnateur d'une nature maîtrisée.

Les seconds théorisant le retour du prédateur naturel comme symbole d'une revanche symbolique : celle d'une nature férale qui compense les destructions opérées par un demi-siècle d'agriculture moderne (mécanisation, chimie...).

Ce dualisme, s'il peut sembler réducteur, polarise néanmoins les débats dans l'espace public. Il fait du loup l'otage idéal d'une confrontation plus vaste entre des perceptions divergentes de notre environnement naturel. Par delà les clivages exprimés, on devine pourtant une perspective commune largement anthropocentrée. La présence du loup sur le territoire français est avant tout vécue comme un choix politique.

Il convient cependant de relativiser l'idée première d'une éradication fruit de l'action directe de l'Homme.

Apogée de la civilisation rurale... et pression maximale sur la nature

L'Europe de l'Ouest est probablement un des territoires où l'anthropisation est la plus ancienne et prégnante. Malgré tout, l'emprise humaine n'a pas été constante selon les époques. Elle a en réalité varié au grè des fluctuations socio-économiques, notamment dans les territoires montagneux. L'étude des pollens piégés dans les tourbières révèle par exemple que les haut plateaux du massif Central ont ainsi connu plusieurs phases d'expansion et de déprise du pastoralisme depuis le 3e siècle (MIRAS ; GUENET ; RICHARD – 2010).

La situation change plus nettement dès la fin du 18e siècle. La société connaît alors plusieurs bouleversements intrinsèquement liés : révolution industrielle, découverte scientifiques et médicales, changement de l'ordre géopolitique...

Dans ce contexte, la France rurale connaît une expansion démographique importante qui culmine en milieu de 19e siècle. Celle-ci se traduit par une pression accrue sur les ressources naturelles, dont l'espace forestier fait les frais. Les besoins en charbon de bois d'une industrie en expansion se conjuguent à une pression de



A gauche : illustration d'époque, les paysages du plateau de Millevaches.
A droite : paysage du plateau de Millevaches d'aujourd'hui.

défrichage agricole forte. Le 19^e siècle sera celui de l'apogée des landes, un habitat naturel issu d'une longue coévolution entre les grands herbivores et les dynamiques forestières, parfois maintenues par le feu ou les tempêtes et étendues par l'élevage jusqu'au début du 20^e siècle.

Exploitée à outrance, la forêt est réduite à 7 millions d'hectares, soit à peine 12% de la surface du pays au lendemain de la Révolution française. Dans certains territoires, la forêt disparaît littéralement inspirant Le jugement de Châteaubriand, «*Les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent* », qui se vérifie tout particulièrement dans l'espace montagnard. Les hauteurs du massif Central sont ainsi totalement dénudées. Au point que la tourbe constitue bien souvent le seul combustible disponible. Plus au sud, les montagnes méditerranéennes connaissent une situation souvent dramatique. L'effet conjugué du surpâturage et des pluies d'équinoxes intenses provoque un ravinement important. Emblématique à ce titre est la situation des sommets cévenols dont le mont Aigoual. Son érosion est alors rendue responsable de l'ensablement de la rade de Bordeaux. L'état des écosystèmes montagnards de la France du 19^e siècle n'avait alors pas grand-chose à voir avec l'image d'Epinal qui prévaut aujourd'hui sur l'harmonie présumée du monde paysan ancien avec la nature.

La réponse des pouvoirs publics débutera en 1827 avec l'établissement du code forestier et prendra toute son ampleur avec les lois de Restauration des Terrains de Montagne en 1860 et 1882. S'en suivra une épopée de plusieurs décennies qui verra l'administration forestière reprendre en main la destinée d'une partie des montagnes. Reprise en main dont le caractère plutôt autoritaire se heurtera localement aux intérêts agricoles.

Dans ce contexte de fortes pressions anthropiques sur les forêts, la grande faune sauvage se retrouve qui plus est victime d'une pratique de la chasse plutôt anarchique. Suite à la Révolution de 1789, les privilèges seigneuriaux en matière de droit de chasse sont abolis. Tout propriétaire foncier peut désormais, par lui-même ou délégation à un tiers, détruire le gibier mettant à mal ses récoltes. L'hostilité exprimée des fermiers à l'égard de la faune dite « nuisible » (lapins, sangliers...) se heurtera toutefois à la persistance d'un art cynégétique plutôt conservateur de la faune

L'état des écosystèmes montagnards du 19^e siècle n'avait alors pas grand-chose à voir avec l'image d'Epinal qui prévaut aujourd'hui sur l'harmonie présumée du monde paysan ancien avec la nature.

chez les propriétaires terriens (ESTEVE 2004). La loi majeure de 1844 formalisera ces évolutions et introduira une première et timide réglementation au travers de la mise en place d'un permis de chasse. Cette loi renforcera a contrario l'arsenal législatif contre les « nuisibles », dont au premier chef le loup.

Couplé à l'arrivée des armes à feu moderne dans les campagnes, le développement de la chasse populaire va ainsi conduire à la quasi-extinction de la grande faune

sur de larges pans du territoire français au cours du 19^e siècle. Cerfs et chevreuils disparaissent du massif alpin. Le bouquetin ne trouvera lui son salut que dans la volonté des souverains du Piémont de préserver cette ressource cynégétique grâce à la création de la réserve du Grand Paradis en 1856.

Les populations de grands prédateurs déclinent également de manière rapide et inéluctable. Un noyau de population lupine persistera pourtant jusque dans les années 1930 aux confins du Poitou, du Limousin et du Périgord dans un contexte particulier. Culture des « feuillards » (taillis de châtaigner très dense), présence de « brandes » (lande à bruyère arborescente), bocage dense, situation de frontières administratives... sont autant de facteurs qui y limiteront longtemps l'impact des politiques d'éradication (TEULIERE, 2002) (1).

L'utilisation d'un poison mortel, la strychnine est souvent avancée pour expliquer l'éradication du loup. Les derniers loups ont toutefois succombé d'autant plus facilement aux appâts empoisonnés qu'ils étaient par ailleurs affamés par l'absence de proies naturelles. La raréfaction des ongulés sauvages est probablement une des raisons majeures qui explique la disparition du loup. Elle est pourtant largement occultée aujourd'hui.

La « guerre au loup », mise en scène dans les documents d'archive et relayée par les historiens, reflète d'avantage les préoccupations d'une administration centralisée à l'écoute des propriétaires d'animaux « de rente » plutôt qu'une « vox populi » générale. Malgré son statut de mal-aimé et de nuisible, à l'instar d'une grande partie de la faune, on peut douter qu'il ait fait l'objet d'une volonté d'éradication populaire. Pour inciter à la chasse au loup, l'état a ainsi dû mettre en place un système de primes très incitatif.

L'aphorisme souvent exprimé de nos jours par les détracteurs du loup « *si les anciens l'ont fait disparaître, c'est bien qu'il y avait une raison* » trouve ici un éclairage ironique. La tradition orale n'apporte pas de réponses claires aux raisons de la disparition du loup. Pas plus qu'elle n'est en mesure d'expliquer pourquoi les cervidés ont bien failli également totalement disparaître. Pas plus également qu'elle ne mesure le risque actuel de disparition d'une espèce aussi commune que le hérisson. Aujourd'hui comme hier, on peut y voir un continuum dans la difficile appréhension des atteintes de l'Homme sur son environnement.

Le retour du « sauvage »

Au lendemain de la première guerre mondiale, et plus encore de la seconde, le contexte change à nouveau radicalement. La modernisation et l'urbanisation du pays vide une grande partie de l'espace rural de ses habitants. L'exode rural touche plus particulièrement les anciens terroirs d'élevage précités (massif Central, Alpes du Sud...) où la déprise agricole libère des surfaces considérables.

Soucieux de pérenniser l'approvisionnement en bois d'une industrie renaissante, l'Etat français s'engage dans une politique de reconstitution forestière majeure au travers du Fonds Forestier National. L'impulsion donnée va permettre un reboisement de plusieurs millions d'hectares jusque dans les années 1990. La reconquête forestière change radicalement le visage de certains territoires ruraux. Soucieux de ne pas laisser tous leurs terrains à la « friche », de nombreux paysans préféreront ainsi planter des « sapins » (DODANE 2009). Le massif cévenol voit alors son taux de boisement passer de 13 à 50% entre 1850 et 2000. Cette augmentation des surfaces forestières

se traduit de fait par la mise en place d'immenses zones de quiétude très étendues, les boisements jeunes n'étant pas exploités avant plusieurs décennies.

La restauration de la faune sauvage constitue à cette époque une préoccupation partagée par des acteurs pourtant antagonistes : le monde de la chasse et celui des protecteurs de la nature. Les cervidés vont être les grands gagnants de cette cause commune. Des initiatives de repeuplements sont prises de manière plus ou moins coordonnée sur l'ensemble du territoire, y compris dans les parcs nationaux. Le cerf est ainsi réintroduit à la fin des années 1960 dans les Cévennes et le Mercantour.

L'introduction et la généralisation des plans de chasse après 1979 actent par la suite la volonté des acteurs cynégétiques de favoriser le développement des ongulés sauvages. Dans un environnement naturel redevenu favorable, celui-là va être quasiment exponentiel entre 1980 et 2000.

La dispersion de loups isolés provenant de la population relictuelle des Apennins n'a probablement jamais complètement cessé au cours du 20e siècle si l'on en croit de nombreux témoignages (BAILLON, 2014). La présence en abondance de proies naturelles conduit assez logiquement à leur sédentarisation dans les Alpes du Sud dès les années 1990. Après une expansion initiale forte, le nombre de meutes évolue



Ancienne loge de berger dans les Cévennes dans une pâture en cours de boisement naturel.

peu suite à la stabilisation des populations d'ongulés sauvages dans les années 2000. On peut soupçonner, à l'échelle locale, un modèle « prédateur – proie » assez classique (voir figure 1).

L'analyse du régime alimentaire de trois des meutes historiques du Mercantour a été effectuée sur la période 1995–2009 (FLURH 2011). Elle confirme la prédominance des cervidés dans l'alimentation du loup sur la période donnée même si la variabilité est importante entre meutes.

Mais malgré les inquiétudes exprimées par le monde de la chasse, on n'observe pas de disparition du gibier suite au retour du prédateur (2). Les résultats des études menées dans le cadre du protocole prédateurs-proie suggèrent même que le taux de survie des chamois et des chevreuils n'est pas significativement différent en présence ou en l'absence du loup (ONCFS, 2015).

L'expansion spatiale des ongulés se poursuit par ailleurs notamment en ce qui concerne le cerf élaphe. Ce dernier recolonise petit à petit son ancien territoire. Bien que non strictement établi sur le plan scientifique, la présence du cerf est un facteur souvent mis en avant pour expliquer l'installation a posteriori du loup. C'est par exemple le cas sur le massif de l'Aubrac en Lozère (bulletin

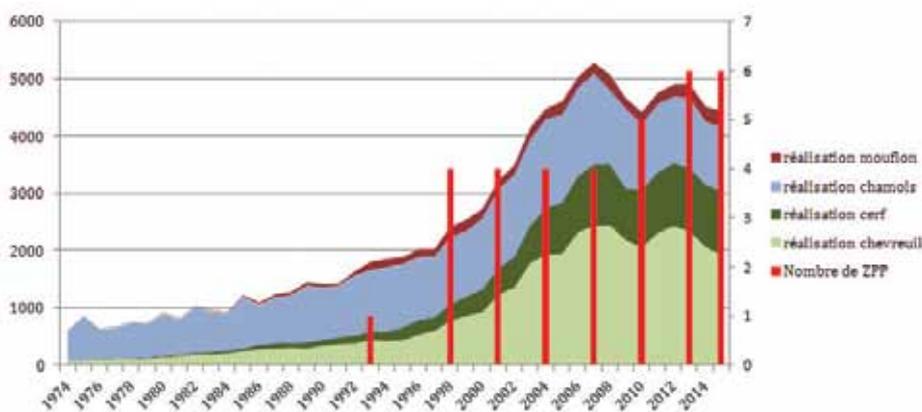


Figure 1 : évolution comparée de la réalisation des plans de chasse et du nombre de ZPP dans les Alpes-Maritimes.



A gauche : illustration des dégâts d'un cerf sur une jeune plantation résineuse. A droite : cerf élaphe au piège photo dans les Cevennes.

l'œuvre en présence du loup, malgré une présence ancienne de trois décennies. On peut à ce titre déplorer que les programmes de recherches menés par l'ONCFS et l'ONF sur les relations forêts/cervidés et prédateurs/proies n'aient pas bénéficié d'une approche croisée, et que

Faire la sylviculture sans le cerf, faire le pastoralisme sans le loup...

Le retour des cervidés est à l'origine d'un conflit récurrent entre les acteurs forestiers et cynégétiques, dans la mesure où les cervidés représentent une contrainte réelle à l'exercice de la sylviculture.

Contrainte d'autant plus forte qu'il n'existe pas de dispositifs d'indemnisation satisfaisant aux exigences des forestiers pour les dégâts en forêt similaires à ceux existant pour les dégâts aux cultures.

La controverse, si elle n'atteint pas le degré de médiatisation de celle sur le loup, n'en est pas moins vive. Elle installe le monde cynégétique dans une situation à front renversé de la polémique lupine. Le monde forestier accuse en effet les chasseurs de vouloir favoriser à tout prix les cervidés au détriment de la sylviculture.

En soi, cette polémique n'est ni nouvelle, ni spécifique à la France. Elle témoigne avant tout de la mise en œuvre de techniques forestières pensées dans une période où les cervidés étaient quasiment absents.

Aldo Léopold, dont on rappellera qu'il était avant tout forestier et chasseur émérite, invitait déjà en 1944 à reconsidérer cette problématique sous l'angle des interactions complexes entre forêts, loups et cervidés, dans son texte célèbre « penser comme une montagne ».

La question du rôle des prédateurs naturels dans le rétablissement d'un équilibre économique sylvo-cynégétique reste pourtant un sujet tabou pour les instances

34 du Réseau Loup).

Il y a tout lieu de penser que le loup puisse ainsi recoloniser la quasi intégralité du territoire français dans la mesure où ses proies naturelles sont présentes.

Des dynamiques écosystémiques complexes

Au-delà des simples dynamiques démographiques, il convient de prendre en compte les nombreuses interactions à l'œuvre entre milieux forestiers, ongulés sauvages et loups. Le concept de « paysage de la peur » est souvent invoqué pour qualifier les changements de comportements des cervidés en présence de prédateurs. Changements qui, en cascade, entraînent des modifications sur les milieux. Le cas du Yellowstone (3) est un exemple souvent cité de cascade trophique bénéfique induite par la présence du loup.

Il convient toutefois de rappeler que l'idée d'une nature en équilibre hors action humaine est réductrice. Les avancées en matière d'écologie des perturbations démontrent que la stabilité des écosystèmes n'est qu'apparente et que les perturbations sont en elles-mêmes un moteur majeur de l'évolution.

A contrario des études menées en Amérique du Nord, nous ne disposons pas en France d'études globales sur les dynamiques à

A contrario des études menées en Amérique du Nord, nous ne disposons pas en France d'études globales sur les dynamiques à l'œuvre en présence du loup, malgré une présence ancienne de trois décennies.

la seule véritable étude entreprise par ces organismes ait été, sans aucune explication, interrompue prématurément.

Le déficit de connaissances scientifiques se fait douloureusement ressentir dans la mesure où la controverse actuelle repose un paradoxe central : les dégâts attribués au loup sur les troupeaux domestiques atteignent aujourd'hui des niveaux record dans des territoires où les populations de cervidés surabondantes occasionnent des dégâts non négligeables aux forêts.

forestières françaises : « le retour des prédateurs a pu être présenté comme 'la' solution par les dévots d'une nature sacralisée. Ces derniers ignorent-ils que c'est le nombre de proies qui détermine le nombre de prédateurs et non l'inverse ? [...] c'est donc à l'Homme et en particulier aux chasseurs et aux sylviculteurs qu'incombe la charge d'un aménagement aboutissant à de beaux et vigoureux chevreuils » (ROUCHET 2013).

Nier une coévolution vieille de 3 millions d'années entre cervidés et loups par le mécanisme de prédation peut prêter à sourire. Ce déni, pour anecdotique qu'il puisse paraître, reflète malheureusement un état d'esprit anthropocentrique bien ancré dans la haute administration. Peu enclin à s'intéresser au sujet, le monde forestier reste ainsi très majoritairement à l'écart de la controverse lupine.

Penser (enfin) comme une montagne...

Le loup, le cerf, le sylviculteur, le berger vivent sur des territoires identiques et cela depuis des millénaires. La coexistence entre ces différentes composantes est un défi majeur si l'on souhaite maintenir tout à la fois une nature riche en biodiversité et des activités humaines pérennes au regard des enjeux sociaux-économiques.

Trouver un équilibre durable entre les activités humaines et la faune sauvage constitue d'ailleurs un objectif clair dans la législation française à travers l'atteinte de l'« équilibre agro-sylvo-cynégétique ».

Cet objectif, pour noble qu'il soit, reste très théorique et on ne peut que constater la dégradation de la situation actuelle.

Les mutations économiques en cours dans les domaines agricoles et forestiers tendent malheureusement à toujours plus intensifier et artificialiser les derniers espaces naturels. La résilience des pratiques extensives face aux aléas est pourtant une des clés pour garantir cette coexistence. En ce sens, c'est la perte des savoir-faire ancestraux qui expliquent pour partie les difficultés actuelles des mondes forestiers et pastoraux avec la faune sauvage.

Face à l'augmentation de la prédation lupine sur les troupeaux domestiques, la réponse politique tend de plus en plus vers une régulation quantitative à l'effet contestable dans un contexte où la tolérance aux dégâts diminue malgré les indemnités.

La sauvegarde d'un pastoralisme extensif dépend aujourd'hui de l'apport de solutions techniques qui « orientent » durablement la prédation du loup sur les cervidés et maintiennent les dégâts à un niveau soutenable.

Il est donc urgent pour répondre à cet enjeu d'améliorer les connaissances grâce à la recherche scientifique.

C'est seulement à l'aune d'une meilleure compréhension de la situation que l'on peut espérer trouver des solutions pour trouver une coexistence viable.

Il s'agit d'un préalable pour envisager à terme un changement de paradigme envers le « sauvage » afin de l'accepter, enfin, comme une composante à part entière de notre environnement.

Il s'agit d'une urgence si l'on souhaite à court terme ne pas réitérer les erreurs du passé qui ont conduit à la disparition du loup. 🐾

Bibliographie disponible sur simple demande auprès de gazette@ferus.org

(1) Comment les loups changent les rivières. Vidéo disponible sur Youtube.

(2) Hors cas spécifique du mouflon introduit.

(3) On remarquera que l'ours, dont le régime est végétarien à 80%, a subsisté dans son bastion pyrénéen.

Photos des p.14, 15, 16 et 17 : Romain Ribière.

Deux patous sur un troupeau en Lozère.

